

Image not found or type unknown



Refus de réparation travaux annoncées initialement

Par **zayneb**, le **10/10/2016** à **13:02**

Bonjour ,
Je suis locataire chez vallogis dans le loiret une maison de type F5 et j'ai des gros problèmes d'isolation thermique.
Vallogis nous à confirmé dans un premier courrier en juin 2015 par écrit qu'il allait procéder aux "remplacement des menuiseries extérieures et des fenêtres de toits" ,ensuite ils sont revenues sur leurs décision en disant que finalement ils allaient seulement renforcer par des joints silicone.....
Nous avons été soutenue par la CNL mais ils ne sont pas revenues sur leurs décision.
L'entreprise france menuiseries est venu pr combler les fenêtres avec du silicone mais ns voulons le remplacement de fenêtres et non du rafistolage et surtout à ce qu'ils tiennent leurs promesses comme indiquer dans leur premier courrier .
Que pouvons nous faire??C'est assez urgent et l'hiver arrive